

ce genre. Mais n'anticipons pas sur les événements, de crainte que quelques-uns ne s'imaginent que ces résultats peuvent aussi s'obtenir en un jour.

On nous observait dernièrement qu'un titre honorifique ne vaut guères la peine d'être mentionné. Nous avouons qu'un tel titre n'est pas d'une grande valeur, mais cela n'empêche pas qu'on puisse en tirer partie en pays étrangers, et nous connaissons des médecins, venus d'outre-mer, qui savent bien faire valoir ces légers avantages. D'ailleurs en devenant membres actifs de la Corporation, on n'obtient pas seulement un titre honorifique, mais bien le droit de délibérer sur ce qui concerne la profession, et tout médecin qui se fait estimer de ses confrères de quelque manière que ce soit, est certain d'être appelé à servir plus directement ses intérêts en devenant directeur du Collège des Médecins et Chirurgiens.

Voilà une partie des raisons pour lesquelles la majorité des médecins désirera conserver l'incorporation en attendant son application à tous ceux qui désirent en faire part. Et nous ne manquons pas d'y obtenir les changements désirables, si nous faisons notre devoir en nous rendant au mois de mai à Québec pour l'assemblée ou devront être soumis à l'approbation ou à la désapprobation des membres de la profession, les règlements proposés par les Directeurs du Collège Médical. C'est alors que nous pourrions étendre les bienfaits de l'acte à tous les médecins qui désirent être incorporés. Que tous s'emploient à cette fin, et nous aurons bientôt la satisfaction d'avoir accompli une grande œuvre.

Sans vouloir ici relever les assertions fausses de *Medicus du Canada*, dont la malice n'est pas assainie de finesse, je me permettrais de lui demander en passant, s'il n'est pas le nombre de ceux qui ne se sont donnés aucun trouble pour mettre la profession au rang qu'elle occupe aujourd'hui, parce qu'il leur en aurait coûté quelques louis; du nombre de ceux qui ne se rendront pas à leur poste au printemps pour la même raison? J'ai tout lieu de le croire, car autrement, il trouverait juste et équitable que les frais de voyages nécessaires soient au moins remboursés à l'avenir.

Mais encore une fois, où veut-on nous conduire avec ces tentatives rétrogrades et subversives? Quel bien croit-on faire à la profession, en renversant une chose bonne en soi, au lieu de demander le redressement des vices qu'elle offre? Rien, moins que rien. Car on la place dans une dépendance absolue, on interrompt le chemin qu'elle s'était frayé vers le progrès et l'avancement, on la laisse dans l'isolement et sans protection comme toujours. Ces médecins qui veulent annuler cet acte, ne se rappellent donc pas qu'il est l'œuvre de leurs mains; que c'est eux qui l'ont demandé, approuvé et signé; que si la profession serait-ils différents aujourd'hui de ce qu'ils étaient alors, ou bien auraient-ils été changés d'opinion à cet égard? nullement; demandez leur, et la plupart vous répondront qu'ils sont convaincus de l'utilité de cette mesure; mais, vous diront-ils, d'un ton prophétique, cette révolution est venue trop tôt, la majorité des médecins n'en comprend pas l'importance. Excellente raison, en vérité. Ainsi parce que vos confrères n'ont pas cette prévoyance, ce bon discernement et cette connaissance exacte des besoins de la profession que vous avez, vous les priverez de ce que vous savez leur être avantageux, au lieu d'unir vos efforts pour les engager à en profiter, et qui plus est, vous leur demanderez d'appuyer vos démarches présomptueuses d'ambition. Mais ne craignez-vous pas qu'on vous entende, quand vous parlez avec cette légèreté, et pensez vous qu'on vous sera reconnaissant de ce jugement téméraire que vous portez au sujet du corps médical? Quant à nous, nous sommes loin de partager votre manière de voir relativement à nos confrères; mais nous avons foi dans leur intelligence et leur bon vouloir et nous comptons sur leurs efforts pour faire fonctionner l'acte d'incorporation d'après des principes libéraux, à l'avantage et à la satisfaction de tous ceux qui voudront se conformer à des règlements équitables et en être ainsi protégés. Telle n'est pas, à ce qu'il paraît, l'intention des rédacteurs du nouveau bill; ils ne se dérangent pas pour obtenir les changements qu'ils ont demandés, et dans ce cas, nous aurons la preuve la plus convaincante qu'ils ont agi dans un esprit d'antagonisme mal entendu pour élever un édifice de leurs mains sur les ruines de celui qu'ils veulent renverser, parce qu'on n'a pu l'élever encore au gré de leurs désirs égoïstes. Mais admettons ici la conduite inconséquente et contradictoire de ces messieurs, qui d'abord ont demandé l'acte d'incorporation, qui ensuite ont signé une pétition à Son Excellence, le priant de soumettre les règlements du Collège à la révision et à l'approbation de tous les membres de la profession, (ce qui leur a été accordé) et qui en attendant le résultat de leurs réclamations, avant que l'acte n'ait fonctionné régulièrement, en demandent aujourd'hui le rappel! Certes! il est bien permis de demander à ceux qui se montrent aussi peu d'accord avec eux-mêmes, s'ils savent ce qu'ils font, ou s'ils prétendent abuser de la bonté du gouverneur envers eux. Il n'est pas moins inconcevable qu'un certain nombre de médecins, aient témoigné un entier assentiment au nouveau bill, sur les représentations pures et simples de ses auteurs, lorsqu'il n'était encore qu'en perspective. Cela prouve l'indifférence et la légèreté avec lesquelles on traite des sujets d'une haute importance.

Pour rendre justice à qui de droit, je dirai avant de suspendre cette discussion que plusieurs des médecins qui ont donné avis public de leur intention de pétitionner la Chambre, après avoir examiné la chose de plus près, sont tombés d'accord qu'il eût été préférable de demander des changements dans le bill, en

conservant l'acte d'incorporation dans l'espérance de le voir fonctionner d'une manière satisfaisante.

J. G. BINAUD, M. D.

AVIS IMPORTANT

Le commencement d'une année étant une époque favorable pour prendre un renouvellement au moment où la Revue Canadienne et le P. B. L. Littéraire, ont été donnés par les presses de nos imprimeurs, LES ANCIENS COMME LES NOUVEAUX, ont droit aux PRIMES D'ABONNEMENT que nous avons annoncées depuis quelques mois. Avant de payer, un auteur d'avance en s'abonnant, sur prières complémentaires, on a droit et on reçoit

20 ALBUMS POUR RIEN

C'est plus que la valeur de l'argent. L'ANNEE 1847 EST COMPLÈTE. Brevé de nos abonnés, car le nombre de villes est limité. 8 janvier.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE

Impression de toutes espèces en français et anglais: LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCUAIRES, CONNAISSANCES ET FACILITES D'OPPEL, BLANCS DE VOCATS, DE NOTAIRES, ETC. Le tout exécuté avec goût et à des prix réduits.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL 28 JANVIER 1848.

A NOS ABONNES DES VILLES ET DES CAMPAGNES.

Nous avons à nous plaindre d'un grand nombre de nos abonnés des Villes et des Campagnes, qui ne paient pas de leurs abonnements. C'est une singulière manière d'encourager les gens. Il nous semble pourtant que les propriétaires de journaux gagnent bien leur argent et que le moins qu'on devrait faire pour favoriser le progrès du journalisme Canadien, serait de payer ces comptes d'abonnement.

Nous prions donc nos abonnés de vouloir bien nous payer ce qui leur est dû pour l'année 1847 expirée. Les abonnés des campagnes voudront bien envoyer PAR LA MAILLE. Ils recevront un reçu par le retour.

MEMBRES DU PARLEMENT ÉLUS.

BAS-CANADA.

- Bellechasse.....Hon. A. N. Morin, L.
Berthier.....D. Armstrong, L.
Bonaventure.....Hamilton, L.
Chamblay.....Dr. Bantoin, L.
Champlain.....Des. Guillet, L.
Doux-Montagnes.....Wm. Scott, L.
Dorchester.....J. Levesque, L.
Drummond.....M. Wain, L.
Huntingdon.....T. Sauvageau, L.
Kamouraska.....Alaroux, L.
Lévis.....J. Lamoignon, L.
Leinster.....N. Dugas, L.
L'Isle.....Fourrier, L.
Montréal, cité.....L. Fontaine, L.
Montréal, conté.....Benj. Holmes, L.
Montréal, conté.....André-John, L.
Missisquoi.....Pr. Gen. Bédouy, C.
Montcalm.....Hon. D. Daly, C.
Montmorency.....Jos. Cauchon, L.
Nicolet.....Dr. Fortin, L.
Ottawa.....Egan, D.
Pateford.....A. J. Duchesnay, L.
Québec, cité.....A. Wain, L.
Québec, conté.....Chabot, L.
Québec, conté.....Chauveau, L.
Rimouski.....J. C. Tache, L.
Richelieu.....Dr. Wilfred Neison, L.
Shelford.....A. T. Drummond, L.
Saguenay.....Dr. De Sa'les La Ferrière, L.
St. Maurice.....Hon. L. J. Papineau, L.
Sherbrooke, ville.....C. G. G. G. G.
Sherbrooke, conté.....M. Brooks, C.
Stanstead.....McConnell, C.
St. Hyacinthe.....Dr. Bantoin, L.
St. Jérôme.....Dr. Davignon, L.
Terrebonne.....L. Fontaine, L.
Trois-Rivières.....J. Dumoulin, L.
Verdun.....James Lesho, L.
Vaudreuil.....J. B. Mongenais, L.
Yamaska.....Fourquin dit Leveillé, L.

HAUT-CANADA.

- Brackville.....G. Sherwood, C.
Bytown.....Scott, L.
Cornwall.....Sol. Gen. Cameron, C.

- Carleton.....M. Mallock, L.
Dundas.....Cryslar, C.
Durham.....Jas. Smith, L.
Essex.....Prince, D.
Frontenac.....H. Smith, C.
Greenville.....Read Barratt, L.
Haldimand.....J. S. McDonald, L.
Haldimand.....David Thompson, L.
Hull.....J. Wrenthal, L.
Huron.....Hon. W. Cayley, C.
Hastings.....Flint, L.
Hamilton.....Sir Allan McNab, D.
Kingston.....J. A. Macdonald, C.
London.....Wilson, C.
Leeds.....W. B. Richard, L.
Lennox.....R. Bell, L.
Lennox et Addington.....B. Seymour, C.
Lincoln.....H. Merritt, L.
Middlesex.....W. Notman, L.
Niagara.....Dickson, C.
Northumberland.....Adam H. Meyers, C.
Norfolk.....H. J. Boulton, L.
Oxford.....F. Hencks, L.
Prince Edward.....Stevenson, C.
Peterborough.....G. B. Hall, L.
Prescott.....Thomas H. Johnson, L.
Russell.....G. B. Lyon, L.
Simcoe.....Robinson, C.
Stormont.....Alex. McLean, C.
Toronto, cité.....H. Sherwood, C.
Toronto, conté.....W. H. Boulton, C.
Waterloo.....A. J. Ferguson, L.
Wellington.....De Smith, L.
Welland.....D. McFarland, L.
York, les Rides.....James H. Price, L.
York, 2d riding.....J. C. Morrison, L.
York, 3e riding.....W. H. Baker, L.
York, 4th riding.....L. Hon. R. Baldwin, L.

RÉFORME ELECTORALE ET PARLEMENTAIRE.

Parmi les questions qui devront occuper l'attention du nouveau parlement, il en est une qui soit plus importante et plus propre à assurer pour l'avenir les droits et les libertés du peuple, que la réforme électorale et parlementaire. Sans elle, un pouvoir corrupteur pourrait encore employer l'abus des influences officielles pour entraver, arrêter le fonctionnement du gouvernement responsable. Les inégalités qui existent dans la représentation canadienne par rapport aux chiffres des populations, tous ces bourgs pourris que l'acte d'Union a établis, offrent de déplorable facilités à la corruption et sont des injustices criantes, qu'il faut détruire au plus vite. Pour que notre gouvernement soit une vérité et non un mensonge, il faut que la représentation soit proportionnée à la population, d'après des principes fixes et équitables. Nous sommes parfaitement de l'avis d'un de nos confrères qui s'exprime ainsi à ce sujet:

« La question de la réforme dans la représentation n'a rien de commun avec les localités, les races ou les partis. C'est une question de justice politique. La population est en général la vraie base de cette réforme. Le Haut et le Bas-Canada ayant été unis, toutes les distinctions politiques entre eux auraient dû cesser, et au lieu de nommer et fixer un certain nombre de représentants pour le Haut-Canada et un certain nombre pour le Bas-Canada, la Canada-Uni aurait dû être divisé en districts ou collèges électoraux, dans chacun desquels, un nombre donné d'habitants, dans tous les cas égal, aurait envoyé un membre en parlement. De cette manière, on aurait effacé toutes les distinctions artificielles et politiques entre les deux Provinces, qui alors auraient été non seulement unis de nom, mais encore par des principes communs de justice des intérêts et des sentiments réciproques.

Pour faire voir d'une manière frappante les injustes inégalités qui existent dans la représentation actuelle, l'Edinburgher place en regard la population de quelques bourgs pourris du Haut-Canada avec celle de quelque comté:

Table comparing population and representation of various towns and counties in Upper Canada. Columns include 'Comtés' and 'Bourgs pourris' with population figures and representation counts.

Quand au Bas-Canada, tout le monde suit comment il a été traité par l'acte d'Union, dans sa représentation. Pour sa population totale il devrait avoir un tiers de représentants de plus. Combien de comtés devrait avoir deux membres au lieu d'un? Les comtés suivants entre autres n'y auraient-ils pas droit? Huntingdon avec une population de plus de 36,000 âmes, Dorchester 31,000, Berthier 26,000, Beauharnois 28,000, Deux-Montagnes 26,000, Leinster 25,000, Terrebonne 20,000, St. Hyacinthe 22,000, etc., etc. La population que nous donnons ici de ces comtés est celle qu'ils avaient lors du recensement de 1844. Elle a bien augmentée depuis.

Nous reviendrons bientôt sur ce sujet. En attendant, comme il est question de recensement et que ce recensement de 1848 pourrait

servir de base à une répartition plus juste et plus équitable de la représentation, nous ne saurions encore trop recommander à tous nos compatriotes d'aider autant que possible les personnes chargées de faire ce recensement, d'éclairer les habitants sur ses avantages et son objet, afin que le Bas-Canada fasse bien connaître cette fois sa valeur et ses progrès. C'est dans l'intérêt du pays et de tous ses habitants.

NOUVELLES LIVRES

Le Morning Courier.—Cet ignoble journal dont le public canadien a pu admirer cent fois la profonde ignorance des hommes et des choses du pays, le ton insolent et brutal, la ridicule outrecuidance, a publié dans son dernier numéro, un tissu de mensonges concernant l'élection de Beauharnois qu'il termine ainsi: « Ce ne sera plus un combat entre tory et radical, mais une guerre de races, et la question à décider est de savoir si les Canadiens-français mettront le pied sur la gorge des anglais! ou s'ils seront ce pourquoi ils sont faits, c'est-à-dire des « sœurs de bois et charroyers d'eau! » Vraiment! M. le rédacteur du Courier vous faites des progrès, si vous continuez ainsi, d'un « maréchal ferrant, vous pourriez bien devenir maréchal-général.

Emigration.—Le Maire de Montréal vient de recevoir du major Campbell, Secrétaire Civil, une lettre l'informant que Sa Majesté a reçu l'adresse du Conseil de Ville au sujet des émigrés et sur leur situation en cette Province, et qu'elle a pris cette adresse en sa sérieuse considération.

La lecture de M. Levesque.—Une foule empressée encombrant hier soir la Salle de l'Institut Canadien, pour entendre la lecture de M. Guillaume Levesque sur « la nature du sol et du climat du Canada et leur influence sur le caractère et les destins des Canadiens. » Malgré les difficultés et l'aridité de son sujet M. Levesque a su lui donner beaucoup d'intérêt. L'auditoire a paru parfaitement satisfait de la lecture et a fréquemment applaudi aux brillants débats du lecteur.

Nous publierons cet écrit dans notre livraison de l'Album pour février.

L'Album Littéraire de la Revue Canadienne.—La première livraison pour 1848 de cette publication sera prête à nos bureaux, mardi prochain. Elle sera expédiée pour les campagnes mercredi matin.

A NOS ABONNES DES CAMPAGNES.—Le mauvais état des chemins rendra les gens des campagnes à venir en ville, et beaucoup de venir nous payer leur abonnement. Ceux qui nous doivent voudront bien nous faire parvenir le montant par la maille, ils nous obligeront; ils voudront bien se rappeler que pour faire des journaux, comme pour faire la guerre, il faut trois choses principales, de l'argent, de l'argent, de l'argent.

STUCHE.—M. Hutton Perkins, ci-devant propriétaire du Times, journal de Montréal, s'est suicidé avant-hier après midi. Il s'est coupé la gorge avec un rasoir. Il paraît qu'il avait l'esprit très affaibli depuis quelque temps par suite de dérangements dans ses affaires. Les jurés ont par leur verdict, déclaré qu'il s'était suicidé par suite d'insanité.

LA TEMPÉRATURE.—Le temps est d'une inconstance désolante. Mardi, le 25, le thermomètre indiquait 9 degrés de froid au lever du soleil et dans l'après-midi 4 degrés de chaleur. Mercredi, le 26, il était à zéro. Hier matin, il indiquait 2 degrés de chaleur. Il avait plu la veille et la plus grande partie de la nuit abondamment. Il n'y a plus de neige du tout dans notre ville, et nous avons été obligés de reprendre les voitures d'être mercredi dernier, pour la cinquième fois cet hiver.

Etats-Unis.—Le bruit court qu'une lettre a été reçue à Washington du Mexique annonçant qu'un traité de paix vient d'être négocié par M. Trist avec le gouvernement mexicain.

Le parlement de la Nouvelle-Ecosse a dû se rassembler le 22 courant. On doit attendre avec quelque impatience le résultat des premières séances. Le ministère actuel de cette province que les dernières élections générales ont mis en pouvoir depuis près de six mois, demeure au pouvoir et semble vouloir tenir bon jusqu'au dernier moment, pour ne se retirer qu'avec le poids d'un vote de non confiance. La conduite que tiendra le lieutenant-gouverneur de la province du Golf, pourra servir d'indice et faire connaître les intentions futures du bureau colonial. Le retour subit, vers les idées libérales de l'opinion publique égarée un instant au plutôt, voicée dans le Haut-Canada et dans la Nouvelle-Ecosse, devra finir par éclairer enfin le gouvernement métropolitain sur la politique qu'il doit suivre à l'égard des colonies, s'il veut conserver l'affection des hommes, qui contribuent à la prospérité générale de l'Empire, s'entendent à trouver dans toute l'étendue de ses limites des droits égaux à ceux dont jouissent les sujets qui demeurent dans la mère-patrie.

En Canada, le ministère semble aussi vouloir prendre son temps: le parlement a été prorogé à la dernière heure permise par la loi. Cela fait penser à plusieurs personnes que les membres de l'administration veulent prolonger leur existence, et tirer jusqu'au dernier sou du trésor. Pourtant on dit que quelques-uns des ministres, le procureur-général entre autres, ont déclaré qu'ils résigneraient aussitôt que tous leurs col-

lègues seraient arrivés au siège du gouvernement. Leur seul moyen de rendre justice au pays serait, voyant que leur position n'est pas tenable, de fournir immédiatement au gouverneur l'occasion de reconstruire son administration, afin que le parlement puisse avoir une courte session avant la fin de l'hiver et les ministres nouveaux le temps, durant l'été prochain, de préparer les nombreuses et importantes mesures dont le pays a tant besoin.

La tâche d'un nouveau gouvernement ne sera pas facile, car, avec la soif de l'or que le ministre mourant a su allumer dans le pays, par sa corruption éhontée et un trésor absolument vide il faudra une grande vertu, beaucoup de fermeté, d'habilité, de patriotisme de la part des hommes qui vont prendre les rênes de l'état pour faire le bien du pays en dépit des criaileries d'un parti qui, accoutumé si longtemps à voir tout l'art gouvernemental se réduire à leur procurer une joyeuse vie et l'exploitation du peuple entier de la colonie, ne manquera pas de saisir toutes les occasions possibles pour calomnier les intentions du gouvernement populaire et lui susciter mille difficultés.—Canadien.

Correspondances.

Dr. H. C. éer., Vaudreuil reçue remise 1848. A. B. éer., Beauharnois do. Révd. M. F. P. r., Québec. Votre lettre est parvenue, ou suivra vos institutions.

Naissance.

En cette ville, le 20 du courant, la Dame de Mr. Toussaint Laflamme, a mis au monde un fils.

Mariages.

A Québec, le 21 du courant, dans la Cathédrale, Edmond N. Lacroix, Ecuyer, de Metz (France) a épousé Angéline Sophie, fille cadette de feu François Langlois Ecuyer, en son vivant, seigneur de St. George. A St. Louis, Missouri, le 4 du courant, par Mgr. Yvéque Kenrick, M. P. H. Leblanc-Dyon, fils de M. Joseph L. Dyon, de St. Charles, rivière Chamblay, à Delta, Josephine Gervais, tous deux de St. Louis.

Décès.

En cette ville, le 26 du courant, après quatre semaines de maladie, Denis-Benjamin Viger, second fils de M. Antoine Viger, Huissier de cette ville, âgé de 6 ans et 5 mois. A St. Constant, subitement, le 18 du courant, à l'âge avancé de 81 ans, M. Léger de Laplante, ancien et respectable habitant de l'endroit et l'un des descendants du chevalier de Laplante. A Québec, le 22, Jean Gaspard, fils d'Alexandre René Chaussegros de Léry, ecuyer, âgé de 22 mois.

LIVRES NOUVEAUX.

- É. Soussigné vient de recevoir de Bruxelles, les ouvrages suivants:
Œuvre de Victor Hugo, 8 vols.
L'Amant de la Lune, par C. Paul de Kock, 12 vols.
L'Annuaire, par Mme de Staël, 3 vols.
Une Pile de Regent, par A. Dumas, 3 vols.
Les Quarante-Cinq, par do 4 vols.
Louis XIV et son siècle, par do 5 vols.
Mém. d'un Médecin, par do 6 vols.
De Paris à Cadix, par do 2 vols.
Le Bataillard de Mauléon, par do 4 vols.
L'Alchimiste, Drame, par do 1 vol.
Christine, Drame, par do 1 vol.
Les Deux Dames, par do 9 vols.
Vingt ans après, suite des Trois mousquetaires do 4 vols.
Impressions de voyage par do 4 vols.
Tactique d'Éducation par Mm de Genlis 4 vols.
Valentine par Geo. Sand 2 vols.
Simon par do 1 vol.
Les aventures de Saturin Fichet ou la conspiration de la Roussière par Frédéric Soulié.
Histoire populaire anecdotique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée par Emile Marco de Saint-Hilaire.
Les bals masqués par Mme la comtesse Dash vols.
Mademoiselle de La Tour du pin par do vols.
Voyage en Orient par A. de Lamartine. (Membre de l'Académie Française)
Rose et Blanche
Pauline par Geo. Sand
Jacques par do
Peccevine par do
Lu Roman en voyage par X. B. Saintine
Antoine par do
Le fils dans la vallée par H. de Balzac
Histoire d'Olivier Duhamel par Frédéric Soulié
Le médecin de campagne par M. de Balzac
Histoire de la Grande et de la Décadence de César Bironnet par M. de Balzac.
La Tache de Sang par le vicomte d'Arlicourt
Le Procureur du Roi par Jules A. David
La Cousine Bette par H. de Balzac.

JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.

Montréal, 27 janv.

LIVRES NOUVEAUX.

- É. Soussigné vient de recevoir de Paris les ouvrages suivants, dont plusieurs sont classés:
Romans de Voltaire 1 vol
Contes, Satires, Épîtres, Poésies diverses, Odes, Stances, Poésies métriques, Traductions, et Imitations, par Voltaire 1 vol
Théâtre de Voltaire, 1 vol
La Henriade, poëme en dix chants par Voltaire, 1 volume
Siècle de Louis XIV par Voltaire
Oraisons funèbres de Bossuet
Discours sur l'Histoire Universelle par Bossuet
Théâtre de J. Racine
Corinne, ou l'Italie, par Madame de Staël
De l'Allemagne par do do
L'Esprit des Loix par Montesquieu
Grandeur et Décadence des Romains par Montesquieu
Œuvres de Molière
de Boileau
Sermons et morceaux choisis de Massillon, précédés de son Eloge
Lettres de Malherbe de Sévigné
Gil Blas par Lesage
Œuvres de J. Racine
do Rabelais 9 vols
do de Plutarque Français, 4 vols
XIV, XV, XVI siècles.
JOHN McCOY, 9, Grande rue St. Jacques.
Montréal, 27 janv.